

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_006 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

L'an deux mille vingt deux, le huit février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jérôme CASIMIR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE.

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, messieurs David DONNEZ, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Michel FRANQUES), Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Odile LACAZE (pouvoir à Laurence PUJOL), Nathalie FERRAND-LEFRANC (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Michel TREBOSC (pouvoir à Eric GUILLAUMIN)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022

N° DEL2022_006 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif 2022 d'assainissement non collectif, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 100 670 € dont :

95 110 € en fonctionnement
5 560 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement non collectif	84 990,00 €
- des subventions agence de l'eau Adour – Garonne	0,00 €
- des produits exceptionnels	10 120,00 €

Total des recettes : 95 110,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	11 000,00 €
- les charges de personnel	77 050,00 €
- admissions en non valeur	500,00 €
- dépenses imprévues	1 000,00 €
- virement à la section d'investissement	3 560,00 €
- la dotation aux amortissements	2 000,00 €

Total des dépenses : 95 110,00 €

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- virement de la section de fonctionnement	3 560,00 €
- l'amortissement des biens	2 000,00 €

Total des recettes : 5 560,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- l'acquisition de matériels et de logiciels	5 560,00 €
--	------------

Total des dépenses : 5 560,00 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 11 janvier 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget primitif 2022 d'assainissement non collectif, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 100 670 € dont :

95 110 € en fonctionnement
5 560 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 8 février 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY